



**Cegid HR Sprint**  
**Plan de paie du**  
**5 mai 2023**

**BU HCM – Cegid HR Sprint**

Niveau : Document Public

Mise à jour : 5 mai 2023

Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

## À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les apports et corrections du plan de paie du **5 mai 2023**.

Niveau de confidentialité	Document Public
Dernière mise à jour	<b>5 mai 2023</b>
Destinataires	Clients – Collaborateurs Cegid

### Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

<b>1. Préambule.....</b>	<b>4</b>
1.1. Plan de paie .....	4
1.2. Informations.....	4
1.3. Préconisations .....	4
<b>2. Points d’attention utilisateur.....</b>	<b>6</b>
<b>3. Valeurs .....</b>	<b>7</b>
3.1. SMIC et minimum garanti au 01/05/2023.....	7
3.2. Activité partielle .....	7
3.3. RSA au 01/04/2023 .....	8
<b>4. DSN.....</b>	<b>9</b>
4.1. Organismes : mise à jour au 25 avril 2023 .....	10
4.2. Proratisation du plafond mensuel .....	11
4.3. PRB0121112 – anomalie liée à la date de fin prévisionnelle 13	
<b>5. Annexes .....</b>	<b>14</b>
5.1. Articles utiles.....	14
5.2. Articles des plans de paie précédents.....	14
5.3. Liens utiles.....	15

## 1. PREAMBULE

### 1.1. Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **05052023,0001**.

### 1.2. Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de Cegid HR Sprint ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour depuis le plan de paie d'**octobre 2018**.

### 1.3. Préconisations

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la [KB0014362](#) - La gestion des niveaux préconisés dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les Paramètres / Dossier / Paramètres société / Paie / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

Paramètres Société

- Paie
  - Paramètres
  - Salarié
  - Caractéristiques
  - Génération comptable
  - N4DS
  - Préférences**
  - Interface
  - Compléments
  - DPAE dématérialisée
  - IJSS\_maintien
  - Dématérialisation RH
  - eRH
  - Absences - Congés Payés
  - DSN

**Préférences**

Modèle d'édition du bulletin  
 Par défaut CEGID Bulletin de Paie Simplifié

Absence éditée en bas de bulletin

Absence 1  
 Acquis [ ] [ ] [ ]  
 Pris [ ] [ ] [ ]

Absence 2  
 Acquis [ ] [ ] [ ]  
 Pris [ ] [ ] [ ]

Absence 3  
 Acquis [ ] [ ] [ ]  
 Pris [ ] [ ] [ ]

Absence 4  
 Acquis [ ] [ ] [ ]  
 Pris [ ] [ ] [ ]

Etat justificatif

Heure 20 Heures travaillées  
 Rémunération 01 Brut avant abattement  
 Repas pris Montant rémunération 0500  
 Heures exo. 44 Heures complémentaires exon

Eléments du bulletin  
 Gestion des niveaux et des éléments dossier  
 Gestion édition Original/Duplicata/Spécimen

Alertes  
 Gestion des alertes de paie  
 Application de paie <<Tous>>

Impression des rubriques  
 Mode d'impression des rubriques  
 Détail / libellé rubrique

Cumul édité en bas de bulletin

Cumul 1 [ ] [ ] [ ]  
 Cumul 2 [ ] [ ] [ ]  
 Cumul 3 [ ] [ ] [ ]  
 Cumul 4 [ ] [ ] [ ]  
 Cumul 5 [ ] [ ] [ ]  
 Cumul 6 [ ] [ ] [ ]

Cumul mensuel édité en bas de bulletin

Champ 1 Aucun  
 Libellé  
 Champ 2 Aucun  
 Libellé  
 Champ 3 Aucun  
 Libellé

Calendrier  
 Edité en Gestion en jours

Visite médicale  
 Périodicité Tous les 2 ans  
 Nb de zones libres combo 0  
 Nb de zones libres montant 0

eMail  
 eMail envoyé via Serveur  
 Suffixe date sur le nom des fichiers de virement  
 Virement SEPA US

## 2. POINTS D'ATTENTION UTILISATEUR

Vous trouverez ci-dessous les points apportés qui peuvent nécessiter une attention de l'utilisateur.

Titre	Pages
Valeurs	7
<b><i>Décret n°2023-340 du 4 mai 2023, JO du 5 mai 2023</i></b>	9
DSN	
Annexes	14

### 3. VALEURS

#### 3.1. SMIC et minimum garanti au 01/05/2023

Mise à jour des valeurs du SMIC et du minimum garanti applicable au 01/05/2023 :

Code	Libellé	Date de validité	Valeur
0008	Smic 35H base forfaitaire apprenti	01/05/2023	1709,28
0010	SMIC Mensuel 39H	01/05/2023	1996,75
0011	SMIC Horaire*	01/05/2023	11,52
0012	SMIC Mensuel 35H	01/05/2023	1747,2
0020	Minimum garanti*	01/05/2023	4,1
0087	SMIC Horaire 01/01	01/05/2023	11,27

**Arrêté du 26 avril 2023, JO du 27 avril 2023**

#### 3.2. Activité partielle

Mise à jour du montant plancher de l'indemnité d'activité partielle applicable au 01/05/2023  
(**élément national 0622**)

The screenshot shows a software window titled "Eléments nationaux : Plancher Indemnité Activité partiel". The window has a toolbar with icons for file operations and a help icon. Below the toolbar, there are two tabs: "Caractéristiques" (selected) and "Commentaire". The "Caractéristiques" tab contains the following fields:

Prédéfini	CEGID
Code	0622
Libellé	Plancher Indemnité Activité partiel
Date de validité	01 mai 2023
Libellé abrégé	Plancher Indemnit
Valeur	9,1200
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input checked="" type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Décret [2023-322](#) du 28 avril 2023, JO du 29 avril 2023

### 3.3. RSA au 01/04/2023

Mise à jour du RSA applicable au 01/04/2023 (**élément national 0014**)



Eléments nationaux : RSA

Caractéristiques    Commentaire

Prédéfini	CEGID
Code	0014
Libellé	RSA
Date de validité	01 avr. 2023
Libellé abrégé	RSA
Valeur	607,7500
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input checked="" type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

**[Décret n°2023-340 du 4 mai 2023, JO du 5 mai 2023](#)**

## 4. DSN

### 4.1. Organismes : mise à jour au 25 avril 2023

Mise à jour de la table des organismes applicable au 25 avril 2023 :

Ajout de l'organisme **X428 HOGGO**

Institutions Paie et GRH : HOGGO

Caractéristiques

Prédéfini CEGID

Code Institution X428

Nom institution HOGGO

Abrégé HOGGO

Code DADSU DLOUN1  Utilisable N4DS

Ce nouvel organisme est à utiliser à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 pour vos cotisations concernées.

Mise à jour des organismes :

- **M397 NPU MUTUELLE SOLIMUT CENTRE OCEAN** : à ne plus utiliser à compter du 4 mars 2023
- **M414 NPU OCEANE SANTE - SAINTE PHILOMENE** : à ne plus utiliser à compter du 3 mars 2023
- **M505 NPU SOLYON** : à ne plus utiliser à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p23v01/>

## 4.2. Proratation du plafond mensuel

Suite à la diffusion sur net entreprise d'un retour arrière sur la proratisation du plafond mensuel, nous modifions notre paramétrage :

Mise à jour de l'élément national **0553 DSN Prorata plafond SS**

Eléments nationaux : DSN Prorata plafond SS	
Prédéfini	CEGID
Code	0553
Libellé	DSN Prorata plafond SS
Date de validité	01 mai 2023
Libellé abrégé	DSN Prorata plafo
Valeur	0,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Eléments nationaux : DSN Prorata plafond SS

Permet de déclencher le nouveau mode de déclaration en DSN du composant de base assujettie 07 - Plafond SS.

Valeur 0 jusqu'à validation définitive sur net entreprise.

## Fonctions

### BV12 cumul composant 07 1

Prédéfini	CEGID	Code	BV12	Libellé	Cumul composant 07 1
Résultat attendu	Alphanumérique	Thème DSN	Complément de base assujettie	Libellé abrégé	Cumul composant 0
Commentaire					
Ligne n°	01	01 IF ( FSA PSE MSA <> SAT X ) THN			
		02 AFN BV14 ELS SAT			

La fonction BV14 remplace la fonction BV16.

Prédéfini	CEGID	Code	BV14	Libellé	Cumul composant 07 3
Résultat attendu	Alphanumérique	Thème DSN	Complément de base assujettie	Libellé abrégé	Cumul composant 0
Commentaire					
Ligne n°	01	01 IF ( CUM 30 <> SAT ) THN			
		02 CUM 30 ELS SAT 0			

Nous revenons ainsi au fonctionnement initial : le plafond mensuel sera transmis quelque soit le temps de travail, temps plein ou temps partiel, forfait jour complet ou réduit.

<https://www.net-entreprises.fr/declaration-de-la-proratation-du-pmss-informations-et-etude-complementaire/>

### **4.3. PRB0121112 – anomalie liée à la date de fin prévisionnelle**

Ce plan de paie corrige l'anomalie sur le segment S21.G00.40.010 en DSN mensuelle.

## 5. ANNEXES

### 5.1. Articles utiles

Vous retrouvez ici les KBs qui nous semblent utiles en cette période :

[KB0036927](#) - DSN Link : Déclaration du solde de la taxe d'apprentissage

[KB0036912](#) - Cegid Production Sociale : DSN - Temps partiel thérapeutique : communication net-entreprises

[KB0036839](#) - DSN Link : Version 3.80 - Mars 2023

[KB0035197](#) - Cegid HR Sprint - Gestion du Bonus-Malus

[KB0034704](#) - Cegid Production Sociale : Comment fusionner deux coffres-forts dans une même société ?

[KB0034702](#) - Cegid Production Sociale : Comment gérer la signature électronique dans la Dématérialisation RH ?

[KB0034545](#) - Cegid production Sociale : Replay Web Assistance - La Gestion des IJSS

[KB0033099](#) - Cegid production sociale : DSN - Comment gérer le nouveau signalement FCTU ?

[KB0032395](#) - Régularisation des cotisations MSA

[KB0032394](#) - Régularisation des cotisations URSSAF

[KB0032393](#) - Régularisation des cotisations OC

[KB0032385](#) - Régularisation des cotisations AGIRC-ARCCO

[KB0031555](#) - Cegid Production Sociale : Comment régulariser en DSN un trop versé pour la DGFIP ?

### 5.2. Articles des plans de paie précédents

Plan de paie du 17 avril 2023 : [KB0037046](#)

Plan de paie du 16 mars 2023 : [KB0036858](#)

Plan de paie du 16 février 2023 : [KB0036403](#)

Plan de paie du 16 janvier 2023 : [KB0036106](#)

Plan de paie du 6 janvier 2023 : [KB0036054](#)

Plan de paie du 15 décembre 2022 : [KB0035926](#)

Plan de paie du 16 novembre 2022 : [KB0035721](#)

Plan de paie du 17 octobre 2022 : [KB0035522](#)

Plan de paie du 16 septembre 2022 : [KB0035310](#)

Plan de paie du 22 août 2022 : [KB0035137](#)

Plan de paie du 18 juillet 2022 : [KB0034775](#)

Plan de paie du 16 juin 2022 : [KB0034573](#)

### **5.3. Liens utiles**

<https://boss.gouv.fr/portail/accueil.html>

[Dates d'échéance de vos DSNs](#)

<https://www.net-entreprises.fr/precisions-sur-la-declaration-du-temps-partiel-therapeutique-tpt-en-dsn/>

<https://www.net-entreprises.fr/dsn-temps-partiel-therapeutiques-en-dsn-pour-le-regime-general-points-dattention/>

<https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-employeur/declaration-solde-taxe-apprentis.html>